

## **Communiqué de presse**

21 janvier 2026

### **Carte Avantages Jeunes : incident de cybersécurité La Région Bourgogne-Franche-Comté tient à rassurer les usagers**

Début janvier, le site internet de la Carte Avantages Jeunes de Bourgogne-Franche-Comté a été la cible d'un acte de piratage informatique. Dès la détection de l'incident, la Région Bourgogne-Franche-Comté, en lien avec le CRIJ, a immédiatement pris les mesures nécessaires afin de préserver les données des utilisateurs et de sécuriser les systèmes concernés.

Les premières analyses ont confirmé qu'aucune donnée sensible n'a été compromise. Aucune coordonnée bancaire, mot de passe ou information financière n'est concernée par cet incident. Les données potentiellement exposées se limitent uniquement à des informations d'identification.

Le CRIJ a bénéficié de l'appui du Centre régional de cybersécurité, le CSIRT-BFC, dans le déploiement des procédures de sécurisation. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre, notamment l'envoi d'un SMS le 19 janvier à l'ensemble des titulaires de la Carte Avantages Jeunes, les invitant à procéder par précaution au changement de leur mot de passe.

La Région Bourgogne-Franche-Comté mobilise tous les moyens techniques et humains nécessaires pour renforcer les dispositifs de protection et prévenir toute nouvelle tentative de piratage, notamment par la sensibilisation aux risques cyber. La Région demeure pleinement mobilisée pour garantir la sécurité des données et la continuité du service.

L'accès aux bons plans proposés par la Carte Avantages Jeunes est intégralement maintenu pour l'ensemble des titulaires.